



---

**CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE**

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

---

**PROCÈS-VERBAL** de la 2<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le lundi, 4 décembre, de 18 h à 19 h 30, dans la salle de classe du centre, située au 1239, de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

### **Conseil d'établissement 2023-2024**

Présences : M<sup>mes</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre  
Carolanne Côté, représentante des groupes sociocommunautaires  
Maude Flowers, représentante des groupes socioéconomiques  
Manon Desmarais, représentante du personnel professionnel (TEAMS)  
Chantal Ouellet, représentante des enseignants (TEAMS)  
Sonia Richard, représentante des groupes sociocommunautaires  
Amélie Vigneault, représentante du personnel de soutien (TEAMS)  
Karine Vigneault, représentante des groupes socioéconomiques

#### **1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 18 h. M<sup>me</sup> Vicky Arseneault, directrice du centre souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### **2. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire**

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M<sup>me</sup> Amélie Vigneault fait office de secrétaire.

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre de jour**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault donne lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M<sup>me</sup> Carolanne Côté que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

#### **Résolution CE-23-24-05 adoptée à l'unanimité.**

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2023**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 2 novembre 2023. Dans la vérification des présences, il y avait une erreur dans le titre de madame Vicky Arseneault et au point 7, une erreur de frappe a été constatée. Les deux erreurs ont été corrigées. Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Richard que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

#### **Résolution CE-23-24-06 adoptée à l'unanimité.**

#### **5. Régie interne**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault donne lecture de la régie interne.

#### **6. Projet éducatif 2023-2027 (Adoption)**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault fait la lecture du projet éducatif. Des erreurs ont été constatées et corrigées. M<sup>me</sup> Maude Flowers propose d'adopter le projet éducatif tel qu'il est présenté malgré que des modifications soient à apporter.

#### **Résolution CE-23-24-07 adoptée à l'unanimité.**



---

## CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

1239, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre (QC) G0G 1P0

Téléphone : 418 538-2644 – Télécopieur : 418 538-3167

---

### **6.1. Plan d'action projet éducatif**

Le plan d'action du projet éducatif sera présenté à une prochaine rencontre.

### **7. Portrait du centre (3 points de service)**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault fait le portrait des trois points de services à ce jour.

#### **7.1. Suivi DEP**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault informe les membres que deux formations professionnelles se donneront prochainement. Le DEP en cuisine devrait débuter le 8 janvier et un DEP en Santé, assistance et soins infirmiers sera peut-être également offert cet hiver.

### **8. Plan de lutte à l'intimidation**

Dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation, des informations sont manquantes au niveau des violences à caractères sexuels étant donné que c'est une nouvelle obligation. Elles sont à ajouter et le document officiel sera présenté en janvier lors d'une séance extraordinaire. Le point est donc reporté en janvier.

### **9. Signature**

Étant donné que des modifications ont été apportées au dernier procès-verbal, les signatures seront faites à une prochaine rencontre.

### **10. Affaires nouvelles**

#### **10.1. Pouce aux messages TEAMS**

M<sup>me</sup> Vicky Arseneault demande aux membres de confirmer qu'ils ont lu les messages dans TEAMS à l'aide du « pouce ».

### **11. Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

### **12. Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M<sup>me</sup> Karine Vigneault que la réunion soit levée à 19 h 29.

**Résolution CE-23-24-08 adoptée à l'unanimité.**

La présidente,

Karine Vigneault

La directrice,

Vicky Arseneault